

ANNEXE 5.2 - PJ 10**RECEPISSE DE DEPOT DE PC + EXTRAIT DU PC ICPE**

Le récépissé de dépôt de permis de construire à la mairie de la commune de LUNERAY déposé le 28/07/2023 est joint ci-après.

Le document ci-après permet aussi de joindre au dossier ICPE un extrait du Permis de Construire (PC) qui sera déposé sur la commune de LUNERAY.

L'extrait du PC permet de justifier de la cohérence entre le dossier ICPE et le PC.

EXTRAITS

EXTRAIT 1: ACCUSE RECEPTION DEPOT PC LUGO	2
EXTRAIT 2 : EXTRAIT DES DOCUMENTS DES PERMIS DE CONSTRUIRE - SITUATION PROJET SUR LE TERRITOIRE	5
EXTRAIT 3 : EXTRAIT DES DOCUMENTS DES PERMIS DE CONSTRUIRE - SITUATION PROJET SUR COMMUNE.....	6
EXTRAIT 4 : EXTRAIT DES DOCUMENTS DES PERMIS DE CONSTRUIRE - PLAN DE MASSE PROJET	7
EXTRAIT 5 : EXTRAIT DES DOCUMENTS DES PERMIS DE CONSTRUIRE - COUPE + PLAN DE TOITURE	9
EXTRAIT 6 : EXTRAIT DU FORMULAIRE DE DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE	10

EXTRAIT 1: ACCUSE RECEPTION DEPOT PC LUGO**Accusé de Réception**

Il vous est délivré un accusé de réception suite au dépôt du justificatif de dépôt de la demande de permis de construire. Il concerne le projet LUGO sur la commune principale 76810 LUNERAY.

Ce projet est porté par le pétitionnaire suivant : LUGO.

Votre dossier a été transmis le 23/12/2023 à 10h53 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

La référence de votre dossier est : C-231219-062245-780-001

Cette référence et un numéro d'AIOT vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration. Ce numéro d'AIOT vous sera transmis par l'administration en charge de l'instruction de votre dossier.

Récapitulatif**Justificatif de dépôt de la demande de permis de construire**

Nom de l'autorité en charge de l'instruction de la demande de permis de construire : **Ville de Luneray**

Adresse électronique de l'autorité en charge de l'instruction de la demande de permis de construire : **mairie.luneray@orange.fr**

Fichier transmis : **DepotPCLUGO.pdf**

Objet: TR: A-3-UBWOPSRCL : Accusé de Réception Electronique (ARE) de votre Demande d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) : n° PC07640023D0017

----- Forwarded message -----

De : <noreply@platau.cohesion-territoires.gouv.fr>

Date: jeu. 21 déc. 2023 à 16:33

Subject: A-3-UBWOPSRCL : Accusé de Réception Electronique (ARE) de votre Demande d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) : n° PC07640023D0017

To:

Bonjour,

Vous avez constitué un(e) Permis de construire (PC) à destination du LUNERAY (76400) - Guichet Unique (76400) - Guichet unique déposée le 20/12/2023 et qui relève de sa compétence.

Le présent accusé de réception atteste de la réception de votre demande dont le numéro est le suivant : PC07640023D0017 et vous informe des prochaines étapes de la procédure.

Cela ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre demande qui dépend notamment de l'examen à venir des pièces fournies ou à fournir.

Le délai d'instruction de votre demande est de 3 mois et, si vous ne recevez pas de courriel de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'une décision implicite d'acceptation.

Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre demande, l'administration peut vous écrire :

- soit pour vous avertir qu'un autre délai est applicable, lorsque le code de l'urbanisme l'a prévu pour permettre les consultations nécessaires (si votre projet nécessite la consultation d'autres services...);
- soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier ;
- soit pour vous informer que votre projet correspond à un des cas où un permis tacite n'est pas possible.

Si vous recevez un tel courriel avant la fin du premier mois, celui-ci remplacera le présent accusé de réception.

Si vous n'avez rien reçu à la fin du premier mois suivant la date de dépôt, le délai d'instruction ne pourra plus être modifié.

Le délai au terme duquel sera générée une décision implicite d'acceptation ne commencera à courir qu'à compter de la complétude de votre dossier (avec les pièces complémentaires demandées, le cas échéant).

A noter, comme indiqué précédemment, qu'en l'absence de réponse de la part de l'administration pendant le délai d'instruction, votre demande est susceptible de faire l'objet d'une décision implicite, soit le 20/03/2024.

En cas de décision implicite d'acceptation vous avez la possibilité de demander au service chargé du dossier une attestation d'acceptation, conformément aux dispositions du Code des relations entre le public et l'administration.

En cas de décision implicite défavorable, vous pouvez contester cette décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet vous pouvez déposer un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou un recours hiérarchique auprès du Ministre chargé de l'urbanisme ou du Préfet dans le cas spécifique d'une demande instruite par les services de l'Etat. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Ne répondez pas directement à ce message, celui-ci vous est envoyé automatiquement et aucun traitement ne pourrait être effectué sur un éventuel retour.

Veuillez trouver ci-après :

Votre numéro de télé-dossier : A-3-UBWOPSRCL.

Votre numéro de demande : PC07640023D0017.

Pour suivre votre dossier, veuillez cliquer sur le lien ci-après : <https://rieau.cohesion-territoires.gouv.fr/petitionnaire/login>.

Votre service instructeur : DDT-76

Pour tout complément d'informations, vous pouvez trouver les coordonnées du guichet unique de la mairie de votre projet sur le site : <https://lannuaire.service-public.fr>.

Cordialement.

Votre Guichet Unique.

--

Christian DELAVAU
Directeur Général, LUNOR DISTRIBUTION
76 Rue du Général de Gaulle, 76810 Luneray
Christian.delavaux@lunor.fr
06 70 17 15 78



LUGO
76, rue du Général de Gaulle
76810 LUNERAY

**Construction d'une usine
de pomme de terre**
La Plaine de la Gare
76810 LUNERAY

DPC
dossier général

PC1 - Situation	
PC2 - Plan de cadastre	1/2500
PC2 - Plan de masse - Existant	1/1000
PC2 - Plan de masse - Projet	1/1000
PC2 - Plan de masse - Réseaux	1/1000
PC2 - Plan de masse - Gestion des eaux	1/1000
PC2 - Volet paysager	
PC3 - Coupes de masse	1/1000
PC4 - Notice	
PC5 - Plans des toitures et des façades	1/250
PC6 - Insertion et vues 3D	
PC7 et PC8 - Photographies	
PC16-1 - Attestation RE2020	
PC25 - Justification du dépôt	

acoore
ingénierie
Conception - Coordination - Réalisation



6 ter, rue des Pèlerins
50370 BRÉCEY
09 75 51 81 45
contact@dlpg.fr

N° SIRET : S11 238 248 00054
SIREN : 498 148 00014

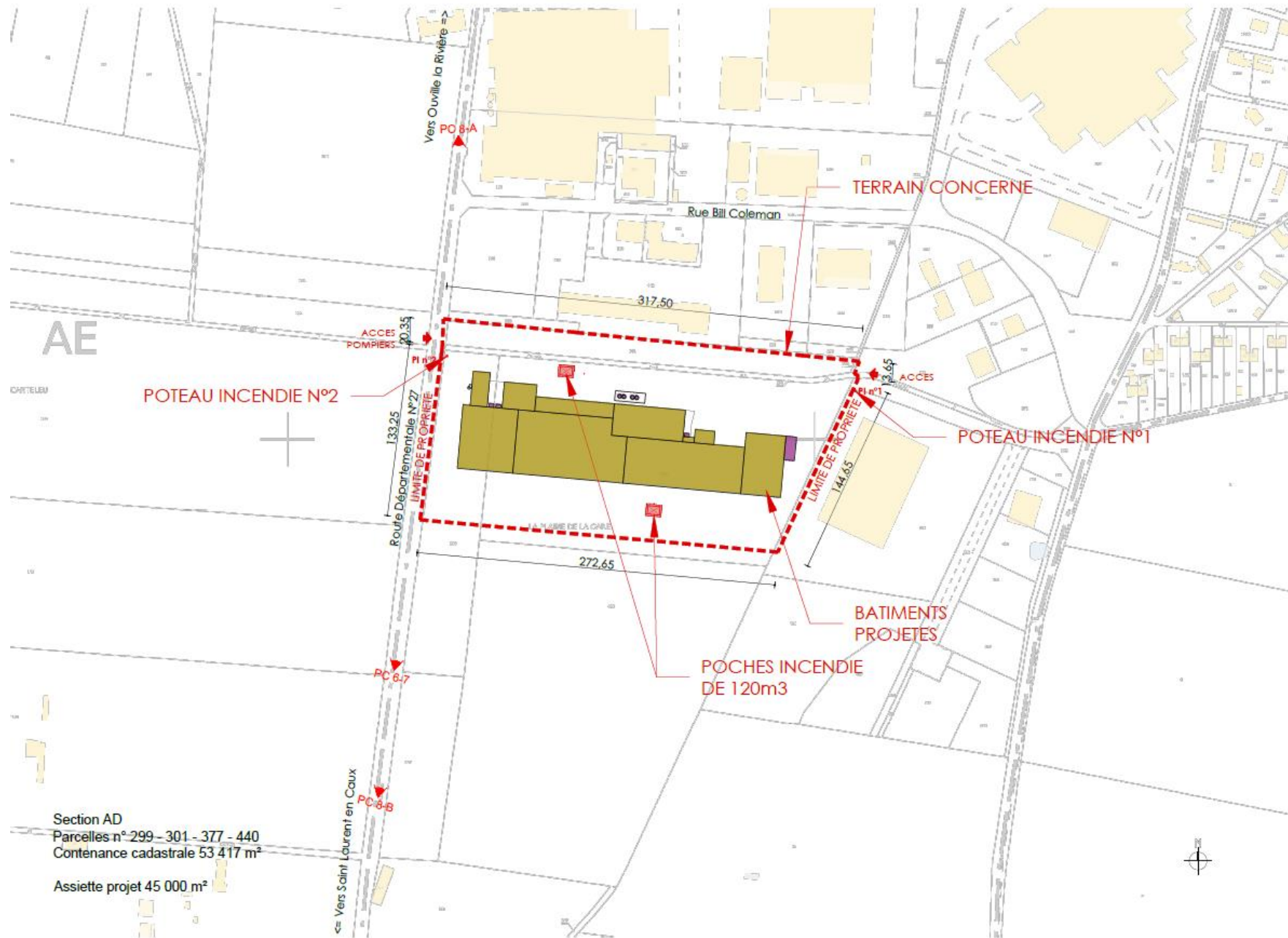
26/07/2023

DPC 22-1202



Je soussigné, M. DELAVAUZ Christian, en qualité de Directeur Général de la SAS LUGO, certifie exacts les renseignements contenus dans le présent document
Le 26/07/2023

EXTRAIT 2 : EXTRAIT DES DOCUMENTS DES PERMIS DE CONSTRUIRE - SITUATION PROJET SUR LE TERRITOIRE



PC2 - Plan de cadastre

22-1202_LUGO - Luneray

EXTRAIT 3 : EXTRAIT DES DOCUMENTS DES PERMIS DE CONSTRUIRE - SITUATION PROJET SUR COMMUNE

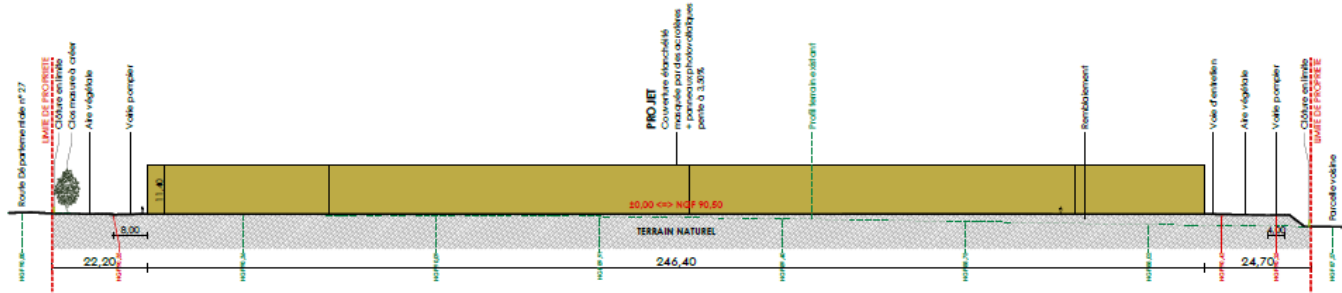


PC2 - Plan de masse - Projet

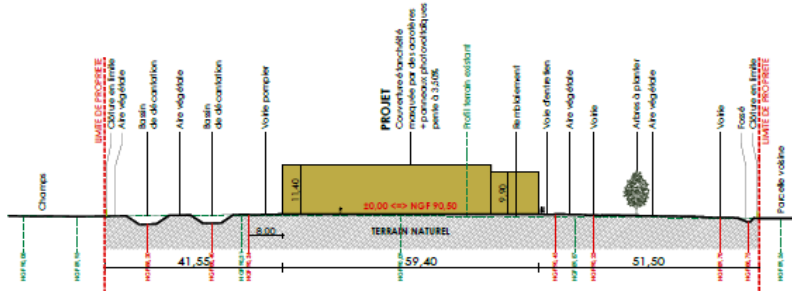
22-1202_LUGO - Luneray

EXTRAIT 4 : EXTRAIT DES DOCUMENTS DES PERMIS DE CONSTRUIRE - PLAN DE MASSE PROJET

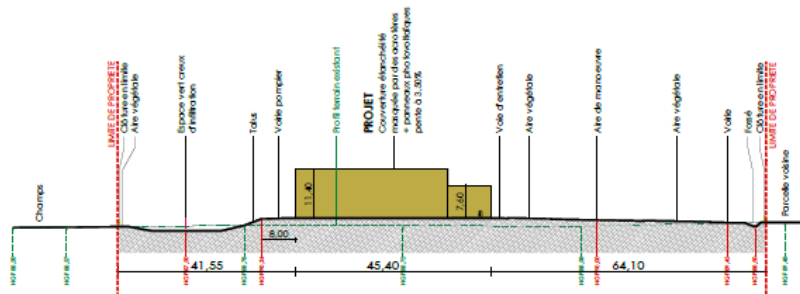
Coupe de masse - A/A
1:1000



Coupe de masse - 1/1
1:1000

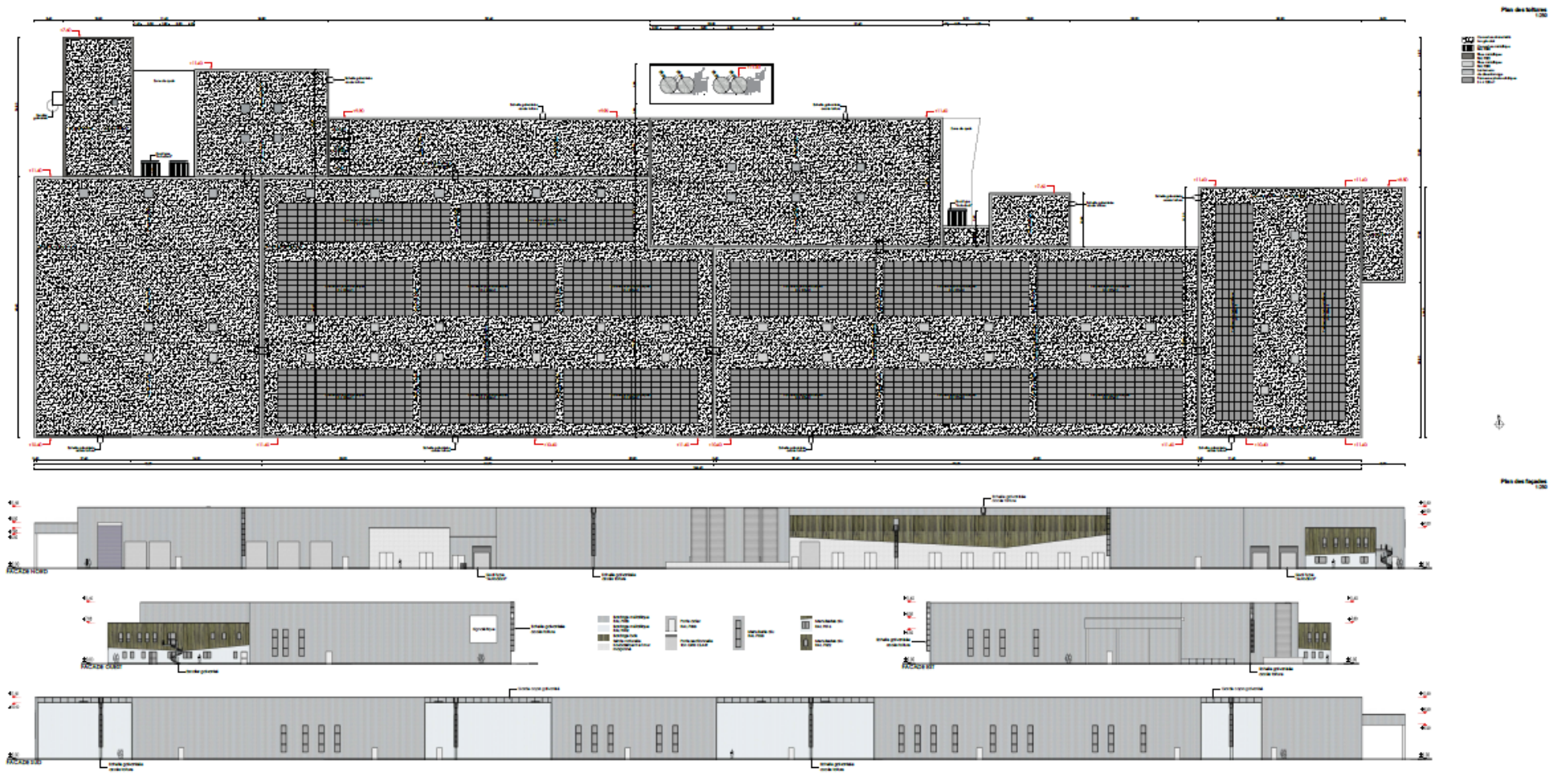


Coupe de masse - 2/2
1:1000



PC3 - Coupes de masse

22-1202_LUGO - Luneray



EXTRAIT 5 : EXTRAIT DES DOCUMENTS DES PERMIS DE CONSTRUIRE - COUPE + PLAN DE TOITURE

EXTRAIT 6 : EXTRAIT DU FORMULAIRE DE DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE**1.1 Vous êtes un particulier** Madame Monsieur

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance : Date : Commune : Département : Pays : **1.2 Vous êtes une personne morale**

Dénomination

Raison sociale

SAS LUGO

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

9 4 9 1 0 7 2 4 7 0 0 0 1 5

SAS

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom

Prénom

DELAVAUX

Chrisitan

2 Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : 76 Voie : rue du Général de Gaulle

Lieu-dit :

Localité : LUNERAY

Code postal : 7 6 8 1 0 BP : Cedex : Téléphone : Indicatif pour le pays étranger :

Adresse électronique :

christian.delavaux@lunor.fr

Si le demandeur habite à l'étranger :

Pays : Division territoriale :

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception. Elles feront l'objet d'un traitement de données dans le cadre de cette demande.

2Bis Identité et coordonnées d'une personne autre que le(s) demandeur(s)^[2]

(i) Si vous souhaitez que les réponses de l'administration (autres que les décisions) soient adressées à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées.

Pour un particulier : Madame Monsieur

Nom

Prénom

Pour une personne morale :

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom

Prénom

[2] J'ai pris bonne note que ces informations doivent être communiquées avec l'accord de la personne concernée. Elles feront l'objet d'un traitement de données dans le cadre de cette demande.

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Si cette personne habite à l'étranger :

Pays : Division territoriale :

Téléphone : Indicatif pour le pays étranger :

Adresse électronique :

contact @dlpg.fr

3 Le terrain

3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :

Références cadastrales :

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 12.

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

3.2 Situation juridique du terrain

Ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? Oui Non Je ne sais pas

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? Oui Non Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

5 À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

5.1 Architecte

Vous avez eu recours à un architecte^[5] : Oui Non

Si oui, vous devez compléter les informations ci-dessous :

Nom de l'architecte :

SARL DLPG ARCHITECTURE

Prénom :

M. DENIAU Pierre

Numéro : 6 ter

Voie : rue des Pèlerins

Lieu-dit :

Localité : Brécey

Code postal : 5 0 3 7 0

BP :

Cedex :

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes : S13163

Conseil Régional de : Normandie

Téléphone : 0 9 7 5 5 1 8 1 4 5 ou Télécopie :

Adresse électronique :

contact@dpg.fr

Si vous n'avez pas eu recours à un architecte (ou un agréé en architecture), veuillez cocher la case ci-dessous^[6] :

Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire.

5.2 Nature du projet envisagé

Nouvelle construction

Travaux sur construction existante

Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Le projet prévoit la construction d'une usine de pomme de terre

Le bâtiment n'est pas accessible au public

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé),

indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : 800 kVA

Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol, indiquez sa

puissance crête kW et la destination principale de l'énergie produite :

[5] Lorsque le recours à l'architecte est obligatoire pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande, celui-ci doit comporter la signature de tous les architectes qui ont contribué à son élaboration (loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture).

[6] Vous pouvez vous dispenser du recours à un architecte (ou un agréé en architecture) si vous êtes un particulier ou une exploitation agricole à responsabilité limitée à associé unique et que vous déclarez vouloir édifier ou modifier pour vous-même :

- Une construction à usage autre qu'agricole qui n'excède pas 150 m² de surface de plancher ;

- Une extension de construction à usage autre qu'agricole si cette extension n'a pas pour effet de porter l'ensemble après travaux au-delà de 150 m² de surface de plancher ;

- Une construction à usage agricole dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 800 m² ;

- Des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 mètres et dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 2000 m².

5.6 Destination, sous-destination des constructions et tableau des surfaces

① Uniquement à remplir si votre projet de construction est situé dans une commune couverte par le règlement national d'urbanisme, une carte communale ou dans une commune non visée à la rubrique 5.5.

Surface de plancher en m²

Destinations ^[13]	Sous-destinations ^[14]	Surface existante avant travaux (A)	Surface créée ^[15] (B)	Surface créée par changement de destination ^[16] ou de sous-destination ^[17] (C)	Surface supprimée ^[18] (D)	Surface supprimée par changement de destination ^[16] ou de sous-destination ^[17] (E)	Surface totale = (A) + (B) + (C) – (D) – (E)
Exploitation agricole et forestière	Exploitation agricole						
	Exploitation forestière						
Habitation	Logement						
	Hébergement						
Commerce et activités de service	Artisanat et commerce de détail						
	Restauration						
	Commerce de gros						
	Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle						
	Cinéma						
	Hôtels						
	Autres hébergements touristiques						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés						
	Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés						
	Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale						
	Salles d'art et de spectacles						
	Équipements sportifs						
	Autres équipements recevant du public						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Industrie	0	13 189	0	0	0	13 189
	Entrepôt						
	Bureau	0	574	0	0	0	574
	Centre de congrès et d'exposition						
Surfaces totales (en m²)		0	13 763	0	0	0	13 763

[12] Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces. La surface de plancher d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction, sous certaines conditions, des vides et des trémies, des aires de stationnement, des caves ou celliers, des combles et des locaux techniques ainsi que, dans les immeubles collectifs, une part forfaitaire des surfaces de plancher affectées à l'habitation (voir article R.111-22 du Code de l'urbanisme).

[13] Les destinations sont réglementées en application de l'article R. 151-27 du code de l'urbanisme.

[14] Les sous-destinations sont réglementées en application de l'article R. 151-28 du code de l'urbanisme.

[15] Il peut s'agir soit d'une surface nouvelle construite à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local non constitutif de surface de plancher (ex : transformation du garage d'une habitation en chambre).

[16] Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des cinq destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de commerces et activités de service en habitation.

[17] Le changement de sous-destination consiste à transformer une surface existante de l'une des vingt sous-destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces sous-destinations. Par exemple : la transformation de surfaces d'entrepôt en bureau ou en salle d'art et de spectacles.

[18] Il peut s'agir soit d'une surface démolie à l'occasion des travaux, soit d'une surface résultant de la transformation d'un local constitutif de surface de plancher (ex : transformation d'un commerce en local technique dans un immeuble commercial).

7 Participation pour voirie et réseaux

i Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez les coordonnées du propriétaire ou celles du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du demandeur.

7.1 Pour un particulier Madame Monsieur

Nom

Prénom

7.2 Pour une personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom

Prénom

Adresse : Numéro : Voie : Lieu-dit : Localité : Code postal : BP : Cedex :

Adresse électronique :

 @

Si le demandeur habite à l'étranger :

Pays : Division territoriale :

8 Informations pour l'application d'une législation connexe

Indiquez si votre projet :

- porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA)
- porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L. 181-1 du code de l'environnement
- fait l'objet d'une dérogation au titre du L. 411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)
- porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement
- déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre

2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation

- relève de l'article L. 632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)
- a déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une déclaration au titre d'une autre législation que celle du code de l'urbanisme

Précisez laquelle :

ICPE

- est soumis à une obligation de raccordement à un réseau de chaleur et de froid prévue à l'article L. 712-3 du code de l'énergie

Indiquez également si votre projet :

i Informations complémentaires

- se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- se situe dans les abords d'un monument historique

- porte sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques

11 Références cadastrales : fiche complémentaire

① Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : 0 0 0	Section : A D	Numéro : 3 0 1	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	5 650
Préfixe : 0 0 0	Section : A D	Numéro : 3 7 7 P	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	1 989
Préfixe : 0 0 0	Section : A D	Numéro : 4 4 0 P	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	35 000
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Préfixe : <input type="text"/>	Section : <input type="text"/>	Numéro : <input type="text"/>	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) :	<input type="text"/>
Superficie totale du terrain (en m ²) :				53 417